



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Travaux de mise en défens du Goujon et de ses affluents

Compte-rendu de la réunion de piquetage 19 Août 2015

• Lieu :	Mairie d'Iviers à 09h30
-----------------	-------------------------

• Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	• Maître d'œuvre : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	• Entreprise : Forêts et Paysages
--	---	---

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du syndicat	✓		
HUTIN Philippe	Vice-Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
BARTHOLOME Laurent	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
BLOIS Jean-Michel	Exploitant Martigny	✓		
DESSON Pascal	Exploitant Martigny	✓		
FOSTIN Claude	Commune de Besmont	✓		
MENNESSON Denis	Commune d'Iviers	✓		
RAVAUX Joël	Commune de Martigny	✓		
BULTEZ Thierry	Commune de Martigny	✓		
DEMONCEAUX Laurent	Commune d'Iviers	✓		
GOETHALS Monique	Commune d'Iviers	✓		
DEZ Fabien	Exploitant Iviers	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages			✓
DOUGADOS Aude	Communauté de communes des 3 rivières			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Les travaux de mise en défens du Goujon et de ses affluents ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2012 relatif à l'extension du périmètre du syndicat de l'Oise amont à l'échelle du bassin versant, de nouvelles communes ont été rattachées au SIABOA.

Ainsi, un nouvel affluent du Ton (le Goujon) fait partie intégrante du nouveau périmètre syndical.

Le Goujon est un ruisseau ayant conservé un certain naturel notamment par le fait d'être, dans la totalité de son linéaire, entouré de pâtures et de boisements.

Les principales atteintes visibles sur ce cours d'eau sont liées au libre accès du bétail au cours d'eau. Ainsi plusieurs facteurs influencent le naturel du ru :

- Dégradation du pied de berge par l'absence de protection type baillage,
- Absence complète de système facilitant l'abreuvement des animaux au ruisseau,
- Pollutions diffuses du ruisseau par l'apport de matières par les animaux.

Conscient des **potentiels écologiques à préserver** sur cet affluent du Ton, le syndicat de rivière de l'Oise amont a souhaité lancé un programme de mise en défens des berges et de construction d'abreuvoirs.

Ces travaux, prioritaires dans les actions territoriales de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ont plusieurs objectifs :

- Protéger les berges contre le piétinement et l'érosion,
- Recréer une ripisylve adaptée et pérenne par reprise spontanée de la végétation locale,
- Protéger le cours d'eau contre l'envasement et les pollutions bactériennes,
- Diversifier les habitats aquatiques.

Ce projet est basé sur **le volontariat des exploitants** qui souhaitent s'investir dans ce programme.

Huit exploitants, répartis sur 3 communes différentes (Iviers, Besmont et Martigny) font partis de ce projet.

Une convention de travaux a été, initialement, signée entre le syndicat de l'Oise amont, le propriétaire et l'exploitant des parcelles concernés par les travaux.

30 abreuvoirs et 6100 ml de clôture sont prévus dans le cadre de ce marché.



Etat actuel du Goujon – secteur Iviers

• **DETAIL DES TRAVAUX :**

- Cette réunion de piquetage a permis d'informer les exploitants et les élus sur le déroulement des travaux à venir.
- L'ensemble des aménagements (clôtures et abreuvoirs) sera réalisé en bois dur non-traité (châtaigner).
- L'emplacement et l'orientation des premières constructions ont été matérialisés à la peinture ce jour. Ce marquage, établi par le technicien de rivière en présence de l'exploitant et du chef de chantier, permet de définir précisément les zones d'intervention et la technicité relative à chaque aménagement.
- **2 parcelles ont été piquetées ce jour**, soit 5 emplacements d'abreuvoirs et environ 1500 ml de clôture.
- Un piquetage des travaux s'effectuera à chaque réunion de chantier. Il permettra de marquer les travaux à réaliser par l'entreprise sur la semaine à venir.



Piquetage des emplacements de clôtures et d'abreuvoirs

- Les abreuvoirs créés seront composés d'abreuvoirs rustiques et de passage à gué. Une descente empierrée sera créée à chaque emplacement. Elle facilitera l'accès aux animaux à la zone d'abreuvement et stabilisera également la berge.



Photos d'un abreuvoir rustique et d'un passage à gué (syndicat de rivière du Vilpion)

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- L'acheminement des fournitures et matériaux s'effectuera à partir du lundi 24 août.
- Les travaux ne débuteront qu'à partir du **lundi 31 août**, date d'arrivée de la pelle.
- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages 06.07.87.95.13
M. BARTHOLOME Laurent – Chef d'équipe Forêts et Paysages.....06.37.73.06.79
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74
M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 06.70.05.31.52

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu le : **Mercredi 02 Septembre 2015 à 14h00**
devant la Mairie d'Iviers

Le service technique,

